
*Filière Inspecteur de
Surveillance
TSEEAC
Proposition SNNA FO*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Proposition SNNA FO pour le GT « parcours
professionnel à la DSAC »

Direction générale
de l'Aviation civile



Préambule Rappel du mandat protocolaire

1. Proposition de parcours de la filière inspecteur de surveillance des TSEEAC

- 1.1 Définition des 3 emplois type des inspecteurs de surveillance et reconnaissance de la montée en compétence des agents
- 1.2 conditions d'accès aux emplois fonctionnels
- 1.3 niveaux indemnitaires associés

2. Modalités de gestion

Préambule

L'objectif est de rendre attractive la DSAC dans la durée,
Fidéliser les agents sur le long terme.

Permettre à la DSAC de s'appuyer sur des personnels experts dans la durée afin de
permettre un retour sur les investissements en formations et l'acquisition de
l'expérience nécessaire au suivi de dossier complexe ;

Prendre en compte la complexité des tâches dévolues aux personnels DSAC, dossier
souvent de grande importance mettant en jeu l'économie des exploitants surveillés
tout en garantissant un niveau de sécurité maximal pour les usagers.

Reconnaissance du travail en temps réel pour les CTE (rétention aéronefs, etc...)
mais aussi des IOPS et inspecteurs de surveillance dans le cadre des dérogations ;

Réduire le différentiel d'attractivité du présent protocole entre les agents DSNA et
DSAC afin d'éviter le départ des personnels de la DSAC pour la DSNA et donc
stopper la spirale du sous-effectifs.

1. Proposition de parcours de la Filière « inspecteur de Surveillance » des TSEEAC

1.1 Définition des 3 emplois type des inspecteurs de surveillance

| | | | |
|---|---|---|---|
| Inspecteur | Non qualifié | formation initiale doit être réalisée en 12 mois maximum | <p><i>Mission et responsabilités:</i></p> <p>Réaliser des actes simples de surveillance et ou instruire des dossiers de base.</p> <p>Participer à la rédaction des rapports d'audit,</p> |
| | Qualifié (au moins 1 qualification validée) | débute la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée. | |
| Auditeur Inspecteur sénior IOPS CTE CDZ | CTE-CDZ | achève la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée | <p><i>Mission et responsabilités:</i></p> <p>Conduire des audits simples sur des opérateurs/exploitants</p> <p>Assurer le suivi des écarts jusqu'à leurs clôtures.</p> <p>Participer à des groupes de travail</p> <p>Produire les rapports d'audits</p> |
| | Auditeur Inspecteur Sénior IOPS | achève la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée | |
| RMA Référent CTE SENIOR CDZ Senior IOPS IEC | CTE SENIOR CDZ SENIOR | minimum 3 ans d'expérience dans le métier de CTE /CDZ, Suivi des formations complémentaires CTE/CDZ | <p><i>Mission et responsabilités:</i></p> <p>Participe à la formation initiale et continue des CTE/CDZ,</p> <p>Dispense les nouvelles formation type bulletin EASA</p> <p>Responsable de mission d'audits complexes (DSNA, certification Européenne des aéroports, Sureté, etc...)</p> <p>IOPS IEC de compagnie</p> |
| | RMA Référent IOPS IEC | perfectionnement et spécialisation. | |

1. Proposition de parcours de la Filière « inspecteur de Surveillance » des TSEEAC

1.2 conditions d'accès aux emplois fonctionnels

| | | | |
|---|---|--|--|
| Inspecteur | Non qualifié | formation initiale doit être réalisée en 12 mois maximum | |
| | Qualifié (au moins 1 qualification validée) | débute la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée. | |
| Auditeur Inspecteur sénior IOPS CTE CDZ | CTE-CDZ | achève la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée | Accès à l'emploi fonctionnel RTAC |
| | Auditeur Inspecteur Sénior IOPS | achève la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée | Accès à l'emploi fonctionnel RTAC Après 4 années d'ancienneté dans l'emploi |
| RMA Réfèrent CTE SENIOR CDZ Senior IOPS IEC | CTE SENIOR CDZ SENIOR | minimum 3 ans d'expérience dans le métier de CTE /CDZ, Suivi des formations complémentaires CTE/CDZ | Accès à l'emploi fonctionnel CTAC Après 6 années d'ancienneté dans l'emploi |
| | RMA Réfèrent IOPS IEC | perfectionnement et spécialisation. | |

1. Proposition de parcours de la Filière « inspecteur de Surveillance » des TSEEAC

1.3 Les niveaux indemnitaires associés

| | | | |
|---|--|---|-------------------------|
| Inspecteur | Non qualifié | formation initiale doit être réalisée en 12 mois maximum | - Niveau 9 |
| | Qualifié (au moins 1 qualification validée) | début la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée. | - Niveau 9 + 50 Euros |
| Auditeur Inspecteur sénior IOPS CTE CDZ | CTE-CDZ | achève la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée | - Niveau 10 + 150 Euros |
| | Auditeur Inspecteur Sénior IOPS | achève la formation avancée et accède à des modules de formation spécialisée | |
| RMA Réfèrent CTE SENIOR CDZ Senior IOPS IEC | CTE SENIOR CDZ SENIOR | minimum 3 ans d'expérience dans le métier de CTE /CDZ, Suivi des formations complémentaires CTE/CDZ | - Niveau 11 + 250 Euros |
| | RMA Réfèrent IOPS IEC | perfectionnement et spécialisation. | |

2. Modalités de gestion

1. Le parcours de carrière des inspecteurs de surveillance, CTE/CDZ et IOPS doit permettre une reconnaissance des fonctions exercées par ces agents. Les parcours CTE restent atypiques car piloter intégralement par l'EASA avec des exigences particulières.
2. Les nominations sur un niveau supérieur dans les emplois types selon les critères définis par la DSAC (compétences, expérience et parcours des postulants) sont validées par les directions techniques de la DSAC.
3. Les emplois types donneront lieu à ouverture d'AVE en CAP. Les AVE décriront les missions et mentionneront les compétences et/ou expériences requises pour tenir le poste.